

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU PROGRAMME E-ENERGYZE

VALIDE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

Article 1- Objet

SunXLium (ci-après appelé "e-nergyze") a développé une plateforme de location de place de recharges accessible via un site web à l'adresse www.e-nergyze.com et une application mobile. Ce site web et cette application mobile (ci-après appelé "**plateforme**") a pour objectif de mettre les conducteurs de véhicules électriques en relation avec des propriétaires de place de recharges équipés de matériel fabriqué par e-nergyze, conducteurs et propriétaires ayant une souscription valide au programme e-nergyze.

Ces conditions générales d'utilisation ont pour but de définir l'accès et les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la plateforme. En accédant à cette plateforme, vous reconnaissez avoir lu et accepté ces conditions générales d'utilisation.

E-nergyze n'a aucun contrôle sur le comportement de ses membres et des utilisateurs de la plateforme. Les Membres (Propriétaires ou conducteurs) agissent sous leur seule et entière responsabilité.

En sa qualité d'intermédiaire, E-nergyze ne peut être tenu responsable de l'occurrence effective d'une location de place de recharges, et notamment en raison de :

- Informations erronées communiquées par le Propriétaire de la place de recharges,
- L'annulation ou la modification des locations de place de recharges par un membre,
- Le comportement de ses membres pendant, avant ou après la location de place de recharges.

Article 2- Inscription sur la plateforme

a. Conditions d'inscription sur la plateforme

La plateforme ne peut être utilisée que par des personnes âgées de plus de 18 ans. L'inscription sur la plateforme par un mineur est strictement interdite. En accédant et en utilisant la plateforme, vous garantissez que vous êtes âgé de 18 ans ou plus.

b. Création de votre espace membre

Pour créer votre espace membre, vous devez compléter tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription du site web ou application mobile.

Pour vous inscrire sur la plateforme, vous devez avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisation et l'ensemble des politiques mise en œuvre par e-nergyze.

Vous acceptez de fournir des informations exactes et vraies, et de les mettre à jour à travers votre espace membre accessible sur le site web ou l'application mobile.

Votre mot de passe de votre espace membre est strictement secret et vous vous engagez à ne pas le communiquer, le divulguer ou de le partager à qui que ce soit. Vous vous engagez à informer e-nergyze immédiatement dans le cas de perte ou vol de votre mot de passe.

Vous ne pouvez pas créer/utiliser un espace membre pour/d'une personne tierce.

c. Processus de vérification

E-nergyze a mis en place un système de vérification de certaines des informations que vous fournissez sur votre profil. C'est notamment le cas lorsque vous entrez votre numéro de téléphone et une

adresse e-mail, ou que vous nous fournissez une facture d'électricité afin de garantir l'exactitude de la place de recharges.

Article 3- Utilisation du service et de la plateforme

a. Mise en ligne d'une place de recharges en vue d'une location

En tant que propriétaire d'une place de recharges et propriétaire d'un équipement e-nergyze pour la recharge de véhicule électrique, et à condition que vous remplissiez les conditions ci-dessous, vous pouvez rendre votre place de recharges accessible à la communauté e-nergyze au travers de la plateforme. Dans ce cas, votre place devient accessible (en fonction des options que vous avez sélectionné dans votre espace membre) à l'ensemble des conducteurs de véhicules électriques ayant souscrit au programme e-nergyze uniquement.

Vous êtes autorisé à rendre disponible votre place de recharges que si vous remplissez les conditions suivantes :

- Avoir une souscription valide et payée aux services e-nergyze,
- Vous utilisez uniquement du matériel e-nergyze,
- Le matériel est en bon état de fonctionnement et son installation respecte les réglementations en vigueur,
- Vous êtes et restez le principal propriétaire de l'emplacement et de l'équipement e-nergyze,
- Vous avez souscrit une assurance responsabilité civil.

Vous êtes seul responsable de la place de recharges et vous vous engagez à fournir aux conducteurs de véhicules électriques les conditions nécessaires pour une charge en toute sérénité et en conformité avec la réglementation technique.

Vous reconnaissez et acceptez que les critères pris en compte dans la classification et l'ordre d'affichage de votre annonce parmi les autres annonces sont à la seule discrétion d'E-nergyze.

b. Réservation d'une place de recharges

E-nergyze a mis en place un système de réservation des places de recharges. Lorsqu'un conducteur souhaite louer une place de recharges, il doit faire une demande de réservation via la plateforme. Cette demande est soit automatiquement (si le propriétaire a choisi cette option dans son espace membre) ou manuellement accepté par le propriétaire.

Au moment de la réservation, le conducteur de véhicules électriques doit avoir un compte suffisamment approvisionné afin de que le propriétaire de place de recharges puisse valider la demande de réservation. Le conducteur recevra une confirmation de la réservation de la part du propriétaire de la place de recharges.

Si vous êtes propriétaire et que vous avez choisi de traiter manuellement les demandes de réservation, vous devez répondre à toute demande de réservation dans les délais spécifiés par le conducteur lors de la demande de réservation. Dans le cas contraire, la demande de réservation expirera automatiquement et le compte du conducteur ne sera pas débité.

Au moment de la confirmation de réservation, e-nergyze divulguera sur l'application mobile l'adresse exacte de la place de recharges.

Article 4- Système d'avis

Après chaque location de place de recharges, vous devez laisser un avis sur un propriétaire de place de recharges (si vous êtes un conducteur) ou sur un conducteur de véhicules électriques (si vous êtes un propriétaire de place de recharges).

Votre avis, après examen par e-nergyze, sera publié sur la plateforme et sera visible par les conducteurs si vous êtes propriétaire d'une place de recharges, par les propriétaires si vous êtes un conducteur de véhicules électriques,

a. Modération

Vous reconnaissez et acceptez qu'e-nergyze se réserve le droit de ne pas publier ou supprimer tout avis, toute question, tout commentaire ou toute réponse s'il juge que son contenu viole ces conditions générales d'utilisation.

b. Limite

E-nergyze se réserve le droit de suspendre, limiter ou résilier votre accès aux Services ces conditions générales d'utilisation dans le cas où vous avez reçu au moins trois avis et que la moyenne des ces avis est inférieur ou égal à 3.

Article 5- Prix de location et frais de services

L'accès par un conducteur à la plateforme ainsi que la recherche de place de recharges sont gratuits. La location d'une place de recharges est facturée dans les conditions décrites ci-dessous.

a. Prix de location de la place de recharges

Le prix de location est déterminé par la seule responsabilité du propriétaire. Lorsque vous mettez en location votre place de recharges, e-nergyze met à la disposition une calculatrice qui prend notamment en compte le coût de l'énergie et frais d'investissement. Ce montant est donné à titre indicatif uniquement

Il est strictement interdit de faire des profits au travers de la plateforme de quelque façon que ce soit. Par conséquent, le propriétaire accepte de limiter le prix de location qu'il demande aux conducteurs aux frais engagés réellement pour la location d'une place de recharges ainsi que l'énergie nécessaire au chargement du véhicule électrique.

b. Frais de service

E-nergyze, en échange de l'utilisation de la Plateforme, percevra les frais de service calculés sur le montant total de chaque transaction. Les frais de service s'élèvent à 12% et sont à la charge du conducteur.

c. Paiements des locations

1. Conducteur de véhicules électriques

Afin de garantir le paiement des locations de place de recharges, le conducteur devra approvisionner son compte avec suffisamment de crédit. Le compte du conducteur sera débité qu'à la fin de la location de la place de recharges. Ce paiement sera basé sur le prix de location défini par le propriétaire de la place de recharges, du montant total de l'énergie consommée durant la période de charge et des frais de services.

Après la location de la place de recharges, le propriétaire dispose d'une période de 12 heures après la fin de la location pour soumettre une réclamation sur la session de chargement à E-nergyze. En l'absence de réclamation du propriétaire au cours de cette période, e-nergyze doit considérer la location de la place de recharge confirmée.

2. Propriétaire de place de recharges

En tant que Propriétaire de place de recharges, vous confiez à e-nergyze un mandat de recouvrement pour la location de votre place de recharges. Après acceptation de la réservation et après la fin de location, e-nergyze perçoit la totalité de la somme versée par le conducteur (Prix de location et frais de services). Les sommes reçues par e-nergyze sont déposées dans un compte dédié au paiement des Propriétaires.

Après la location de la place de charge, le conducteur dispose d'une période de 12 heures après la fin de la location pour soumettre une réclamation sur la location de la place de recharges à E-nergyze. En l'absence de réclamation du conducteur au cours de cette période, e-nergyze doit considérer la place de recharges confirmée.

Le crédit total (réduit par les frais de service) correspondant à l'ensemble des locations du mois « m » sera versé à votre demande sur votre compte bancaire dans les cinq (5) premiers jours ouvrables du mois « m+1 » (en entrant vos coordonnées bancaires à l'avance dans l'application mobile).

Vous reconnaissez et acceptez qu'aucune des sommes reçues par e-nergyze au nom du Propriétaire de place de recharges ne donne droit à des intérêts. Vous acceptez de répondre avec sincérité et diligence à toute demande d'e-nergyze, et plus généralement de toute autorité administrative ou judiciaire compétente notamment dans la prévention ou la lutte contre le blanchiment d'argent. Notamment, vous acceptez de fournir, sur simple demande, toute preuve utile d'adresse et/ou d'identité.

En l'absence de réponse à ces demandes, e-nergyze peut prendre toutes les mesures qu'elle juge appropriées, notamment le gel des sommes versées et/ou la suspension de votre compte et/ou la résiliation de ces conditions générales d'utilisation.

Article 6- Utilisation de la plateforme à des fins non commerciales

Vous acceptez d'utiliser les Services et la Plateforme uniquement pour être mis en contact, sur une base non commerciale.

En tant que propriétaire, vous acceptez de ne pas demander un prix de location supérieure à vos coûts réels afin de ne pas générer de profit. Vous êtes seul responsable du calcul des coûts que vous engagez pour la location de la place de recharges et de vérifier que le montant demandé aux conducteurs de véhicules électriques ne dépasse pas les coûts que vous engagez réellement.

E-nergyze se réserve le droit de suspendre votre compte dans le cas où vous générez un bénéfice avec la Plate-forme. Vous acceptez de fournir à E-nergyze, sur sa simple demande, une copie de vos preuves d'achats et/ou de tout autre document indiquant que vous ne retirez aucun bénéfice.

Article 7- Annulation d'une location de place de recharges

a. Cas d'annulation par le conducteur

Si le conducteur de véhicules électriques annule plus de 15 minutes avant le début de la location de la place de recharges confirmé par le propriétaire, le conducteur de véhicules électriques ne sera redevable d'aucun frais et donc ne sera débité d'aucune somme sur son compte.

Si le conducteur de véhicules électriques annule 15 minutes ou moins avant le début de la location de la place de recharges confirmé par le propriétaire, le compte du conducteur de véhicules électriques sera débité de la totalité du montant de la location estimé au moment de la réservation. Le propriétaire de la place de recharges recevra alors le montant de la location estimé au moment de la réservation et les frais de services seront retenus par E-nergyze.

Si le conducteur de véhicules électriques annule la location de la place de charge confirmé par le propriétaire de la place de recharges ou ne se présente pas à la session de chargement dans les 15

minutes suivant l'heure de début prévue, le compte du conducteur de véhicules électriques sera débité de 100% du montant total de la location estimé au moment de la réservation. Le propriétaire de la place de recharges recevra alors le montant de la location estimé au moment de la réservation et les frais de service seront retenus par E-nergyze.

Lorsque l'annulation se produit en raison du conducteur avant le début de la location de la place de recharges, le créneau annulé par le conducteur de véhicules électriques sera automatiquement mis à la disposition d'autres conducteurs de véhicules électriques.

b. Cas d'annulation par le propriétaire de la place de recharges

Si le propriétaire de la place de recharges annule plus de 15 minutes avant le début de la location de sa place de recharges confirmé par lui-même, le propriétaire de la place de recharges ne sera redevable d'aucun frais et donc ne sera débité d'aucune somme sur son compte.

Si le propriétaire de la place de recharges annule 15 minutes ou moins avant le début de la location de sa place de recharges confirmé par lui-même, et durant la session de recharge, le compte du propriétaire de la place de recharges sera débité de la totalité montant de la location estimée au moment de la réservation. Le conducteur de véhicules électriques recevra alors 100% du montant de la location estimé au moment de la réservation et les frais de service seront retenus par E-nergyze.

Si le propriétaire de la place de recharges annule la location de sa place de recharges confirmé par lui-même dans les 15 minutes suivant l'heure de début prévue, le compte du propriétaire de la place de recharges sera débité de 100% du montant total de la location estimé au moment de la réservation. Le conducteur de véhicules électriques recevra alors 100% de la location estimé au moment de la réservation et les frais de service seront retenus par E-nergyze.

Lorsque l'annulation se produit en raison du propriétaire de la place de recharges avant le début de la location de la place de recharges, le créneau annulé par propriétaire de la place de recharges sera automatiquement mis à la disposition d'autres conducteurs.

Dans le cas où le conducteur se présente à une location de la place de recharges et que celle-ci est déjà occupées et ne peut pas être immédiatement libéré, le conducteur aura le droit d'annuler la session et de laisser un avis négatif vers le propriétaire, ainsi que demander à être remboursé du montant de la location de la place de recharges. Les frais de services sont maintenus par e-nergyze. Si un propriétaire a connu au moins trois fois ce cas, il pourra éventuellement être suspendu de la plateforme par e-nergyze.

E-nergyze apprécie, à sa seule discrétion, sur la base des informations disponibles, la légitimité des demandes de remboursement.

c. Droit de rétractation

Vous n'avez aucun droit de rétractation à compter de la confirmation de réservation, à condition que le contrat entre vous et e-nergyze consistant à vous mettre en contact avec un autre membre ait été entièrement exécuté.

Article 8- Règles de la communauté e-nergyze

L'appartenance à la communauté e-nergyze est possible lorsque les membres se font mutuellement confiance. Par conséquent, les règles suivantes seront strictement suivies est applicables à l'ensemble des membres de la communauté e-nergyze :

- Respecter la place de recharges et son environnement, les informations et les effets personnels des autres.
- Ne pas prendre de biens qui ne vous appartiennent pas,
- Ne pas endommager les biens d'autrui,
- Ne pas rester sur la place de charge après la fin d'une session de recharge,

- Ne pas menacer quiconque avec de mauvaises notes ou tout autre pénalité ou préjudice pour obtenir une compensation ou d'autres avantages,
- Ne pas effectuer de transactions en dehors de la plateforme,
- Ne pas attirer le trafic vers d'autres sites ou commercialiser des produits non liés,
- Ne pas abuser de la plateforme,
- Ne pas faire de fausses réclamations contre d'autres membres de la communauté,
- Ne pas espionner les autres. Les caméras ne sont pas autorisées à moins qu'elles ne soient préalablement divulguées et visibles,
- Traiter tout le monde avec respect dans chaque interaction,
- Ne pas partager des informations personnelles pour faire honte ou faire chanter d'autres personnes, cibler d'autres personnes avec un comportement non désiré, diffamer d'autres personnes,
- Ne pas déranger les espaces environnant la place de recharges,
- Ne pas importuner les voisins du propriétaire de la place de recharges,
- Ne pas créer de nuisance omniprésente pour ceux qui vous entourent,
- Répondre aux préoccupations des voisins ou de la communauté,
- Ne pas fournir un faux nom, ne pas tenir des espaces membres en double ou ne pas créer un espace membres si vous avez moins de 18 ans,
- Fournir un espace sur un terrain privé qui est adapté pour la recharge de véhicules électriques et ce tout au long de la location de la place de recharges,
- Ne pas commettre d'agression physique ou sexuelle, d'abus sexuel, de harcèlement sexuel, de violence familiale, de vol qualifié, de traite de personnes, d'autres actes de violence ou de retenir quiconque contre sa volonté,
- Ne pas être détenteur d'armes dans votre véhicule ou à la place de recharges,
- Avoir des animaux dangereux dans votre véhicule ou à la place de recharges,
- Ne pas créer des conditions qui augmentent la probabilité d'un incendie ou empêchent l'évasion en cas d'urgence,
- Ne pas utiliser la Plateforme à des fins professionnelles, commerciales ou lucratives,
- Ne pas envoyer à E-nergyze ou aux autres membres toute information fausse, trompeuse, malveillante ou frauduleuse,
- Ne pas porter atteinte aux droits et à l'image d'e-nergyze, notamment ses droits de propriété intellectuelle,
- Ne pas contacter un autre membre, notamment via la Plateforme, dans un but autre que la location de place de recharges,

a. Engagements supplémentaires des propriétaires de place de recharges

En tant que Propriétaire, vous vous engagez :

- De louer votre place de recharges correspondant uniquement aux locations réellement planifiées,
- De mettre le matériel de chargement à la disposition des conducteurs pour les durées des locations de votre place de recharges,
- De respecter les heures que vous confirmez avec les conducteurs (notamment le début et la fin de la location de la place de recharges),
- De ne pas louer votre place de recharges avec un équipement que vous ne possédez pas ou que vous n'êtes pas autorisé à utiliser ou qui n'est pas un matériel e-nergyze,
- De fournir, aux fins et à la durée complète de la location de la place de recharges, un espace de stationnement de nature privée pour le conducteur de véhicules électriques afin de garer son véhicule et toute sécurité,

- De ne pas louer des places de recharges situés dans des espaces publics, commerciaux ou autres espaces non résidentiels qui ne peuvent pas être utilisés à des fins de recharge pour les véhicules électriques;
- De ne pas refuser toute réservation en fonction de la race, de la couleur, de l'origine ethnique, de l'origine nationale, de la religion, de l'orientation sexuelle, de l'état matrimonial, du handicap, de l'apparence physique, de l'état matrimonial, de la grossesse, de la vulnérabilité particulière en raison de leur situation économique, de leur nom, de leur lieu de résidence, santé, opinion politique, âge.

b. Engagements supplémentaires des conducteurs de véhicules électriques

En tant que Conducteur, vous vous engagez :

- Respecter le bon état de fonctionnement du matériel du propriétaire de la place de recharges et la bonne tenue de l'espace de chargement,
- De communiquer à E-nergyze, ou à tout propriétaire de place de recharges qui le demande, votre carte d'identité ou tout document qui confirme votre identité,
- D'utiliser un véhicule en bon état de fonctionnement, dont l'entretien est à jour, qui a été évalués aptes à la route, qui ne présentent aucun danger physique immédiat pour la place de recharges, de son équipement et de l'espace de stationnement dans lequel elle doit être garée pour la durée de la séance de charge,

E-nergyze s'engage à travailler avec les organismes d'application de la loi, le cas échéant, et à répondre aux demandes valides d'application de la loi.

Article 9- Non-discrimination

E-nergyze accueille les membres de tous horizons. Les préjugés, le racisme et la haine n'ont pas leur place sur la plateforme.

Nous sommes respectueux les uns des autres dans nos interactions et rencontres. E-nergyze apprécie le fait que les lois locales et les normes culturelles varient dans le monde entier et s'attend à ce que les membres d'e-nergyze respectent les lois locales et s'engagent les uns avec les autres respectueusement, même lorsque les opinions ne reflètent pas leurs croyances ou leur éducation.

Les membres d'E-nergyze ne peuvent pas :

- Refuser une demande de location de la part d'un conducteur de véhicule électrique en fonction de la race, de la couleur, de l'origine ethnique, de l'origine nationale, de la religion, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'état matrimonial,
- Refuser de laisser un conducteur de véhicules électriques utiliser son équipement en fonction de son sexe,
- Imposer des conditions ou des conditions différentes en fonction du sexe,
- Déposer des avis qui décourage ou indique une préférence pour ou contre tout conducteur de véhicule électrique invité en raison de sexe.
- Refuser une réservation en fonction de l'âge ou du statut familial du conducteur du véhicule.
- Refuser un conducteur de véhicules électriques en fonction d'un handicap réel ou perçu.
- Interdire ou limiter l'utilisation d'appareils de mobilité.
- Facturez plus de frais pour les conducteurs de véhicules électriques handicapés.
- Affichez toute annonce ou déposer des avis ou tout déclaration qui décourage ou indique une préférence pour ou contre tout conducteur en raison du fait que le conducteur a un handicap.

Sauf comme indiqué ci-dessus, les propriétaires peuvent refuser une séance de recharge à un conducteur de véhicule électrique en fonction de facteurs qui ne sont pas interdits par la loi. Rien dans cette politique n'empêche un propriétaire de refuser un conducteur de véhicules électriques

sur la base d'une caractéristique qui n'est pas protégée par les lois sur les droits civils ou étroitement associée à une classe protégée.

Article 10- Résiliation

En tant que membre, vous pouvez mettre fin à vos relations contractuelles avec e-nergyze à tout moment, sans frais et sans raison. Pour ce faire, il vous suffit d'aller dans votre espace membre.

Tout paiement impayé qui vous est dû sera remboursé dans les 3 à 5 jours ouvrés suivant la résiliation de la souscription.

En cas de violation par vous de ces conditions générales d'utilisation, ou si e-nergyze a de véritables raisons de croire que cela est nécessaire pour protéger sa sécurité et son intégrité, celle des Membres ou des tiers, ou dans le but de prévenir la fraude ou les enquêtes, e-nergyze se réserve le droit de :

- Mettre fin aux conditions générales d'utilisation vous liant avec e-nergyze immédiatement et sans préavis;
- Empêcher l'affichage ou de supprimer tout avis, message, contenu, demande de réservation ou tout contenu publié par vous sur la plate-forme ;
- Limiter votre accès et votre utilisation de la Plateforme;
- Suspendre temporairement ou définitivement votre souscription.

Lorsque cela est nécessaire, vous serez informé de la mise en place d'une telle mesure afin de vous permettre de donner des explications à e-nergyze. E-nergyze décidera, à sa seule discrétion, de lever ou non les mesures mises en place.

Article 11- Avis et contenu affiché sur la plateforme

En publiant vos avis sur les conducteurs de véhicules électriques ou propriétaires de place de recharges sur la plateforme, vous acceptez de respecter ces directives. Nous nous réservons le droit de supprimer tout contenu, en tout ou en partie, qui viole ces lignes directrices. En cas de violations répétées ou graves, nous pouvons suspendre ou désactiver définitivement votre souscription et l'accès à votre espace membre. Vous pouvez signaler le contenu directement ou nous contacter pour signaler le contenu qui semble violer ces lignes directrices.

Le contenu suivant n'est jamais autorisé sur la plateforme :

- Contenu créé uniquement à des fins publicitaires ou d'autres contenus commerciaux, y compris les liens, logos ou les noms d'entreprise,
- Contenu partagé à plusieurs reprises de manière perturbatrice,
- Contenu qui approuve ou promeut des activités illégales ou nuisibles ou qui est profane, vulgaire, obscène, menaçant ou harcelant,
- Contenu discriminatoire,
- Tentatives d'usurpation d'identité d'une autre personne, d'un compte ou d'une entité, y compris un représentant d'e-nergyze,
- Contenu illégal ou qui viole les droits d'une autre personne ou d'une entité, y compris les droits de propriété intellectuelle et les droits à la vie privée,
- Contenu qui fournit des détails spécifiques ou les résultats d'une enquête SunXLium,
- Contenu suffisant pour identifier l'emplacement d'une annonce ou tout autre contenu qui peut poser un risque personnel pour la sécurité d'un membre de la communauté e-nergyze.
- Des avis qui ne servent pas à fournir des informations pertinentes,
- Des avis qui incluent des symboles ou des emojis,
- Des avis hors sujet, ne pose pas de question ou n'offre pas de connaissances en réponse à une question dans le cadre d'une discussion plus large,
- Des ciblage répétés des membres de la communauté,

- Des avis qui ne représentent pas l'expérience personnelle de l'auteur.

Article 12- Données personnelles

Dans le cadre de votre utilisation de la Plateforme, e-nergyze collectera et traitera certaines de vos données personnelles. En utilisant la Plateforme et en vous inscrivant en tant que membre, vous reconnaissez et acceptez le traitement de vos données personnelles par E-nergyze conformément à la loi applicable.

Article 13- Propriété intellectuelle

Sous réserve du contenu fourni par ses Membres, e-nergyze est le seul détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au service, à la Plateforme, à son contenu (notamment des textes, des images, des dessins, des logos, des vidéos, des sons, des données, des graphiques) et du logiciel et bases de données assurant leur fonctionnement.

E-nergyze vous accorde un droit non exclusif, personnel et non transférable d'utiliser la Plateforme et les Services, pour votre usage personnel et privé, sur une base non commerciale et en conformité avec les objectifs de la Plateforme et des Services.

Il vous est interdit de :

- Reproduire, modifier, adapter, distribuer, représenter publiquement et diffuser la Plate-forme, les Services et le contenu, à l'exception de celui expressément autorisé par E-nergyze;
- Décompiler et inverser l'ingénierie de la Plate-forme ou des services;
- Extraire ou tenter d'extraire (notamment à l'aide de robots d'exploration de données ou de tout autre outil similaire de collecte de données) une partie substantielle des données de la plate-forme.

Article 14- Disponibilité de la Plateforme

L'accès à la Plateforme fonctionne 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Elle peut être temporairement suspendu, sans préavis, en raison de la maintenance technique, de la migration ou des opérations de mise à jour, ou en raison de pannes ou de contraintes liées à l'exploitation du réseau e-nergyze.

Article 15- Modification des conditions générales d'utilisation

E-nergyze peut modifier ces conditions générales d'utilisation afin de les adapter aux évolutions fonctionnelles, de se conformer à la législation en vigueur.

Toute modification à ces conditions générales d'utilisation sera publiée sur la Plateforme avec mention de la date d'effet. Vous serez informé par e-nergyze avant qu'ils ne prennent effet.

Ces conditions générales d'utilisation et les documents intégrés par référence expriment l'accord total entre vous et e-nergyze par rapport à votre utilisation des Services. Tout autre document, notamment toute mention sur la Plateforme (FAQ, etc.), est à titre indicatif seulement.

Article 16- Droit applicable - Contestation

Vous pouvez également, si nécessaire, présenter vos plaintes relatives à notre Plateforme ou à nos Services sur la plateforme de règlement des litiges mise en ligne par la Commission européenne. La Commission européenne enverra votre plainte au médiateur national compétent. Conformément aux règles applicables à la médiation, vous êtes tenu, avant toute demande de médiation, d'avoir notifié e-nergyze par écrit de tout litige afin d'obtenir une solution à l'amiable.

Toutes les réclamations et litiges (contractuels ou non contractuels) seront régis et interprétés conformément au droit français et les Parties se soumettront irrévocablement et

inconditionnellement à la juridiction exclusive des tribunaux compétents dans la ville de Paris, France.

Article 17- Mentions légales

La Plateforme est publiée par SunXLium SAS, société anonyme au capital social de 12000 euros, enregistrée auprès de RCS Paris sous le numéro 843 721 390 (numéro TVA: FR 10843721390), avec son siège social au 9, rue Anatole de la Forge 75017 Paris - France, représenté par son président, Stephan Brossard.

Le site est hébergé sur les serveurs SunXLium SAS.